

requiert la dignité de cet Ordre très illustre. C'est pourquoi nous avons jugé à propos de vous enrôler dans cet Ordre ; en effet votre piété remarquable, votre science, votre zèle pour la foi catholique et les autres vertus qui brillent en vous et que nous pourrions citer, Nous donnent l'espérance que votre ministère sera d'une grande utilité et servira d'ornement à l'Eglise de Dieu. Vous ayant donc créé Cardinal de la Sainte Eglise Romaine, Nous vous envoyons par Notre Cher Fils, Henri O'Brien, Notre Camérier surnuméraire, l'un des insignes de cette sublime dignité, à savoir la barrette de pourpre, afin qu'après avoir respectueusement reçu cette éclatante distinction de la pourpre, vous compreniez que vous avez été élevé à la dignité de Cardinal et que par conséquent, vous devez en face des dangers à affronter pour l'Eglise de Dieu, demeurer imperturbable et invincible jusqu'à l'effusion précieuse de votre sang en présence du Seigneur. Nous désirons vivement et en considération de l'insigne qu'il doit vous remettre et à cause de Nous, que vous receviez avec bienveillance et que vous rendiez tous les services possibles à celui que Nous déléguons vers vous. Mais Nous voulons que, avant de recevoir la barrette, vous prêtiez le serment que vous présentera le dit Henri O'Brien et que, après y avoir apposé votre signature, vous Nous le fassiez remettre soit par le même Délégué, soit par une autre personne.

Donné à Rome, près Saint Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le 7e jour de juin 1886, en la neuvième année de Notre Pontificat.

M. CARD. LEDOCHOWSKI.

L'ablégat annonça ensuite à Son Eminence en latin d'abord, en français et en anglais ensuite, que le Saint Père avait délégué Mgr de Toronto pour lui remettre la barrette. Après un discours de l'archevêque de Toronto adressé à l'ablégat, la barrette fut placée sur la tête de Son Eminence par Mgr Lynch.

Son Eminence prit ensuite la parole en ces termes :

—S'adressant d'abord à l'archevêque de Toronto :

Monseigneur,

“ Il y a quinze ans, dans cette même basilique de N.-D. Québec, je m'agenouillais aux pieds de Votre Grandeur pour recevoir l'onction pontificale et la mitre épiscopale. Je suis heureux de voir que le Souverain Pontife ait choisi Votre Grandeur pour imposer aujourd'hui sur ma tête l'insigne de la dignité cardinalice.

“ Ce sera pour moi un nouveau motif de reconnaissance et d'attachement filial envers le digne Pontife qui depuis un quart de siècle gouverne avec tant de sagesse et de prudence l'importante province ecclésiastique de Toronto.”

Vénérables confrères dans l'épiscopat,

“ Je ne saurais vous exprimer dignement les sentiments de ma reconnaissance pour l'empressement avec lequel vous êtes venus rehausser l'éclat de cette cérémonie.

“ Mieux que personne vous comprenez, vous sentez la pesanteur du fardeau dont nous sommes chargés. C'était déjà pour moi un poids au dessus de mes trop faibles épaules ; un acte de la souveraine autorité du Vicaire de Jésus-Christ, à qui nous devons obéissance, m'impose une nouvelle responsabilité en proportion avec la sublimité de cette dignité dont je suis revêtu ; je dois compter sur vos ferventes prières afin d'obtenir les grâces dont j'ai plus besoin que jamais.

“ Et vous, messieurs les membres du clergé qui êtes en même temps nos collaborateurs, notre appui et notre gloire par votre dévouement, soyez les bienvenus.

“ Faites-vous un devoir de joindre vos prières à celles de vos évêques afin que tous ensemble nous obtenions plus sûrement

et plus abondamment les grâces dont nous avons tous besoin.”

Mes chers Frères,

“ C'est votre foi et votre attachement au Saint Siège que le Souverain Pontife a voulu reconnaître et récompenser en appelant un enfant du Canada à la sublime dignité de Cardinal.

“ Cette foi et cet attachement, vous en avez donné des preuves bien sensibles à l'occasion de la solennité qui nous réunit en ce moment.

“ Montrez-vous toujours dignes de cette haute estime dont vous jouissez auprès du Souverain Pontife. Conservez comme le plus précieux des trésors ces traditions de foi et de dévouement que vous ont léguées vos ancêtres, et apprenez à vos enfants à regarder la Sainte Eglise comme une mère à qui nous devons amour, respect, obéissance, à la vie et à la mort.”

Son Eminence se rendit ensuite à la sacristie et elle en ressortit quelques instants après revêtue du costume de sa nouvelle dignité : la soutane, la *cappa* et la barrette rouges.

Se rendant alors au pied de l'autel avec ses assistants, le cardinal archevêque a entonné le *Te Deum* que plusieurs centaines de voix puissantes ont repris avec le plus grand enthousiasme.

Après le *Te Deum*, la procession s'est reformée. A la sortie de l'église, Son Eminence est montée sur un balcon en verdure placé en face de la Basilique, et elle a donné à des milliers de personnes agenouillées, la première bénédiction cardinalice.

La procession s'est mise en marche et a parcouru plusieurs rues richement décorées, pour revenir à l'archevêché. Partout sur son passage, comme avait la messe, Son Eminence a été l'objet de nombreuses ovations.

La foule était immense à la basilique ; toutes les classes de la société avaient tenu à honneur d'assister à l'investiture du cardinal.

En avant des balustres, les sièges avaient été réservés à un certain nombre de personnages de distinction parmi lesquels on remarquait Son Honneur le lieutenant-gouverneur de la province de Québec et ses deux aides de camp, sir A. P. Caron, les honorables MM. Costigan, Smith, Thompson, du gouvernement fédéral ; les honorables Ross, Blanchet et Flynn, du gouvernement provincial ; les honorables Pelletier, Robitaille, Scott et Baillargeon, membres du sénat ; MM. Valin, Laurier et Riopel, de la Chambre des Communes.

Les deux chambres de Québec étaient représentées par leurs présidents respectifs ; MM. Larue et Rémillard, du Conseil législatif ; MM. Mercier, Carbray et Skelton, de l'Assemblée législative.

La Cour supérieure était représentée par les honorables juges Stuart, Casault, Caron, Andrews, Pelletier, Taschereau, Mathieu, et Routhier. L'honorable M. Taschereau, de la cour suprême et M. le Recorder de Montigny, de Montréal, étaient aussi présents.

On remarquait aussi Son Honneur le maire de Montréal, paré de tous les insignes de sa dignité, Son Honneur le maire Langelier, les membres du conseil de ville.

Les gouvernements étrangers étaient représentés par les consuls de France, Norvège, Belgique et Allemagne et l'armée par un brillant état-major, parmi lequel on remarquait le colonel Panet, député du ministre de la milice, les colonels Turnbull, F. W. Gray, Forsyth, Taschereau et Duchesnay. Il y avait en outre une foule de notabilités locales.